

Processus de sélection

1. Accueil et information

Cette étape vise à vous informer adéquatement de tout ce qui a trait aux responsabilités liées à l'engagement à devenir une ressource.

2. Évaluation

Le CRDITED du Bas-Saint-Laurent évalue votre motivation, la qualité de votre milieu de vie et vos aptitudes à prendre soin d'enfants ou d'adultes vulnérables.

Il analyse votre demande, exige des références et vérifie vos antécédents judiciaires.

Il visite et estime la qualité des lieux d'hébergement que vous offrez.

3. Entrevue

Le CRDITED du Bas-Saint-Laurent vous rencontre afin de mesurer l'harmonie des relations personnelles, conjugales et familiales et détermine si vous possédez les qualités et les aptitudes nécessaires pour répondre aux besoins des usagers.

Au terme de ces trois étapes de sélection, la décision du CRDITED du Bas-Saint-Laurent est communiquée rapidement aux personnes intéressées.

N'hésitez pas à nous joindre pour nous faire part de votre intérêt à devenir une ressource!

KAMOURASKA

418 492-7484, poste 21229

RIVIÈRE-DU-LOUP/SAINT-CYRIEN

418 862-9560, poste 4313

TÉMISCOUATA/LES BASQUES

418 854-1557, poste 224

ou 418 851-4416, poste 411

RIMOUSKI

418 723-4427, poste 3023 ou 3033

MITIS

418 775-1655, poste 2527

MATANE/MATAPÉDIA

418 562-6936, poste 2026

ou 418 629-6675, poste 3520

www.crditedbsl.ca



*Devenir un toit
pour un autre que soi*

Pour tout savoir
sur les ressources résidentielles



Édition Automne 2012

 CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE ET EN TROUBLES
ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT
du **BAS-SAINT-LAURENT**

Le CRDITED du Bas-Saint-Laurent recherche des personnes intéressées à ouvrir leurs portes ou à mettre en place une ressource d'hébergement afin d'offrir à sa clientèle la possibilité de trouver dans la communauté, le milieu de vie qui correspond le plus adéquatement à ses besoins.

Qui peut devenir un toit et une ressource résidentielle?

Toute personne, couple ou famille désireux de s'investir pour veiller à la qualité de vie, au développement de l'autonomie et à la réalisation des projets de vie de personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

Qu'est-ce qu'une ressource résidentielle?

Un milieu de vie accrédité accueillant des enfants, des adultes ou des personnes âgées ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

Ressource de type familial

Une ou des personnes accueillent chez elles temporairement, par intermittence ou en permanence des personnes en veillant à leur offrir des conditions de vie semblables à celles de leur milieu naturel.

Ressource intermédiaire

Une ou des personnes procurent un milieu de vie adapté à des personnes ayant des besoins spécifiques et dont l'intensité de soutien et d'assistance est élevée et continue.

Quel que soit le milieu résidentiel retenu, il doit assurer la sécurité physique et psychologique de la personne qui doit pouvoir y exercer sa capacité de décider et de faire respecter ses droits, ses goûts et ses préférences quant à ses habitudes de vie.

Pourquoi devenir un toit pour un autre que soi?

Pour dispenser tous les services de gîte, de couvert, de soutien et d'assistance nécessaires aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement sur une base de 24 heures quotidiennement jusqu'à 7 jours par semaine afin qu'elles puissent vivre dans la communauté et avoir un véritable chez soi.

Pour contribuer à l'épanouissement de ces personnes.

Pour créer son propre projet de travail, laisser s'exprimer son humanité et sa créativité.

Pour travailler en partenariat avec des professionnels, et ce, dans le respect des politiques et des valeurs du CRDITED du Bas-Saint-Laurent.

Pour être rémunéré à titre de ressource selon les barèmes établis par le ministère de la Santé et des Services sociaux en fonction des services requis par chaque usager.

Pour être membre d'une association représentant les ressources.

Le CRDITED du Bas-Saint-Laurent s'engage pour sa part à :

- Mettre à votre disposition des services de professionnels afin de vous soutenir dans votre rôle et pour assurer le suivi;
- Travailler en étroite partenariat;
- Établir avec vous une entente contractuelle précisant les rôles et responsabilités de chacun et les collaborations attendues;
- Veiller à votre formation afin de vous outiller au mieux pour assumer votre rôle et vos responsabilités.

